

de poil de chameau et de chèvre, les cuirs, maroquins, sabres, armes à feu, excellente coutellerie et quincaillerie.

— **Histoire.** Avant la conquête d'Alexandre le Grand, la Boukharie faisait partie, sous le nom de Sogdiane, du vaste empire d'Iran ou de Perse; plus tard, elle fut enlevée aux rois grecs de la Bactriane par les Turcs occidentaux, qui en furent dépossédés par les Arabes musulmans, vers 710 de notre ère, sous le khalifat de Walid Ier. Un siècle plus tard, elle fut gouvernée par les Samanides, et ce fut l'époque de sa plus grande prospérité. Vers 1220, elle fut conquise par Gengis-Khan, et comprise quatre ans après dans l'empire de Djagatar, le second des quatre fils entre lesquels il partagea ses États. Cet empire fit partie vers 1370 de celui de l'Amérkan, et les descendants de ce conquérant y régnèrent jusqu'à l'arrivée des Usbeks en 1498. Ceux-ci en sont encore les maîtres; mais, en diverses circonstances, leur gouvernement a subi des révolutions et des divisions. La Boukharie est la route de l'Inde; aussi les Russes, dont on connaît les projets sur l'Asie centrale, se sont constamment efforcés d'établir leur influence dans cette contrée. Depuis Catherine II, qui fonda à Boukhara un des plus beaux collèges de cette ville, jusqu'au czar Nicolas, qui, en 1854, fit une vaine tentative pour étendre son vaste empire du côté du Tibet, tous les souverains moscovites ont caressé l'idée de rendre le souverain de Boukhara tributaire de la Russie.

BOUKHARIE (PETITE), ou province chinoise de Thian-Schan-Nanlu, autrement appelée TURKESTAN. V. ces mots.

BOUL s. m. (boul). Comm. Poinçon dont on se sert à Smyrne pour marquer les toiles.

BOULA s. m. (bou-la — altér. de bolet). Bot. Nom vulgaire de quelques champignons du genre bolet.

BOULAF s. m. (bou-laf). Masse, bâton de commandement des généraux polonais, formée d'une boule à l'extrémité d'un manche courbe.

BOULAGE s. m. (bou-la-je — rad. bouillir). Ling. que les blanchisseurs mettent à bouillir dans une même chaudière en une seule fois.

— Techn. Formation du sirop par la cuisson des betteraves destinées à la fabrication du sucre. Action de bouler les pétales et les corolles d'une fleur artificielle; résultat de cette action.

— Econ. rur. Opération qui consiste à placer des boules à l'extrémité des cornes des bœufs, pour rendre moins dangereux les coups qu'ils pourraient donner. On dit aussi BOULETAGE.

— Encycl. Econ. rur. Lorsqu'un bœuf ou une vache a l'habitude de donner de la tête, on a soin, afin d'empêcher les accidents qu'ils pourraient occasionner, ou tout au moins pour en diminuer la gravité, de leur appliquer de petites boules à l'extrémité des cornes. Cette opération a été, dans ces dernières années, le nom de *boulage* ou *bouletage*. Le mot est récent, mais la pratique est déjà ancienne. On la trouve établie de temps immémorial en Angleterre, dans le West-Highland et dans le comté de Kerry; en France, dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Le *boulage* ne présente aucune difficulté. On l'exécute au moyen de boules en cuivre, en fer ou en bois. Les boules de métal sont rondes ou ovales, et de la grosseur d'un œuf ou d'une pomme d'api; elles se fixent à frottement ou au moyen d'un rivet. Celles de bois, usitées spécialement dans le département d'Ille-et-Vilaine, sont percées d'un trou conique, dans lequel on enfonce à frottement l'extrémité de la corne. Pour les maintenir en place, on fait en sens inverse, à la partie moyenne, un second trou qui traverse de part en part la boule et la corne. Une cheville en fer ou en bois, rivée ou carrelée à l'aide d'un petit coin, donne à l'appareil une solidité suffisante pour résister à tous les efforts de l'animal.

BOULAGE (Thomas-Pascal), jurisconsulte français, né à Orléans en 1769, mort en 1820. Il fut d'abord avocat à Auxerre, puis à Troyes et enfin à Paris. Il fut ensuite nommé professeur de droit dans cette dernière ville. Ses ouvrages de jurisprudence sont : *Conclusions sur les lois des Douze Tables* (1805); *Principes de jurisprudence française pour servir à l'intelligence du Code civil* (1819, 2 vol. in-8°); *Introduction à l'histoire du droit français et à l'étude du droit naturel* (1821). On lui doit en outre un ouvrage intitulé *Des Mystères d'Isis*, et les *Otages de Louis XVI et de toute sa famille* (1814). Dans sa jeunesse, il s'était lui-même offert comme l'un des otages qui demandèrent, au prix de leur liberté, celle de l'infortuné monarque.

BOULAIE s. f. (bou-lè — rad. bouleau). Lieu planté de bouleaux.

— Anc. cout. Gros bâton dont les sergents se servaient, au x^ve siècle, pour écarter la foule dans les cérémonies publiques.

BOULAINGIER s. m. (bou-lain-jié). Anc. forme du mot BOULANGER.

BOULAINVILLIERS (Henri, comte DE), historien, né à Saint-Saire (Seine-Inférieure), en 1658, mort en 1722. Il suivit quelque temps la carrière des armes, et l'abandonna bientôt

pour s'occuper du rétablissement des affaires de sa famille. En examinant les titres de ses ancêtres, il fut entraîné à étudier l'histoire de son pays, et dirigea surtout ses recherches vers la nature des institutions politiques du moyen âge, et l'origine des anciennes familles du royaume. Le système qu'il développa dans ses écrits, dont la plupart sont restés manuscrits, ne rencontra qu'un très-petit nombre de partisans. Il voyait dans le gouvernement, ou plutôt l'anarchie féodale, le chef-d'œuvre de l'esprit humain; tout progrès, soit de l'autorité royale, soit des libertés civiles ou municipales des roturiers, était pour lui une usurpation au détriment des droits de la noblesse, seule héritière des Francs, conquérants de la Gaule. Cette théorie eut un succès d'étonnement et de scandale parmi les publicistes et les historiens, habitués à considérer la royauté, émanatrice du tiers état, comme la source de tout droit et la base de l'organisation politique dans la vieille France comme dans la nouvelle. Quelque absurdes que fussent les conclusions de Boulainvilliers, il n'en avait pas moins répandu des lumières nouvelles sur l'origine et le développement des institutions féodales; il n'en avait pas moins entrevu, l'un des premiers, que les chefs des grandes familles, héritiers présumés des conquérants francs, avaient pendant des siècles possédé les différentes parties du pays conquis dans une entière indépendance de la royauté, si faible alors qu'on l'aperçoit à peine; et qu'enfin l'organisation politique des temps féodaux était une république fédérative et aristocratique bien plutôt qu'une monarchie. Cet esprit original, qui alliait la singularité à une certaine profondeur de vues, à la fois rétrograde et novateur, érudit et superstitieux, partagea sa vie entre les études les plus diverses : histoire, astrologie judiciaire, métaphysique, critique religieuse, recherches de statistique et plans de réforme. Par une contradiction assez curieuse, cet admirateur du régime féodal se montre parfois, dans les mémoires qu'il présenta au Régent pour la réforme de l'Etat, imbu des idées saines et patriotiques procédant de Vauban et de Colbert; il est très-favorable au commerce, veut substituer la taille proportionnelle à la taille arbitraire, supprimer cette armée de percepteurs et de collecteurs qui dévoraient la France, et il insiste sur la convocation des états généraux.

Boulainvilliers n'a publié lui-même aucun de ses ouvrages; les plus importants, sous le rapport de ses théories historiques, sont : *Histoire de l'ancien gouvernement de France, avec quatorze lettres historiques sur les parlements et les états généraux* (La Haye, 1727); *Etat de la France* (Londres, 1727, 3 vol. in-fol.); *Recherches sur l'ancienne noblesse de France; Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris* (1753), ainsi qu'un grand nombre de travaux restés manuscrits. On a encore de lui une *Vie de Mahomet* inachevée (1730), sans critique, d'ailleurs, et où il se montre favorable au prophète de l'islamisme; un *Essai de métaphysique* (1731), dans les principes de Spinoza, etc.; *Mémoires présentés au duc d'Orléans, régent de France, contenant les moyens de rendre ce royaume très-puissant et d'augmenter considérablement les revenus du roi et du peuple* (La Haye, 1727, 2 vol.); *Histoire des Arabes* (1731, 2 vol.), etc.

BOULAISE adj. (bou-lè-ze). Agric. Se dit, dans le département du Cher, d'une terre argileuse et peu productive.

BOULAK, ville de la basse Egypte, sur la rive droite du Nil, à 2 kilom. N.-O. de l'entrée du Caire, dont elle est un des faubourgs et un des ports. Les jardins et le palais de Mehemet-Ali séparent seuls ce faubourg de la ville; 5,000 hab. C'est au port de Boulak que s'arrêtent toutes les barques qui remontent le Nil depuis Alexandrie ou le Delta; ce port offre de l'animation, mais le fleuve, resserré par l'île basse appelée Gésihet-Boulak, ne présente pas un aspect aussi majestueux qu'au nord de la ville, où il se laisse voir dans toute sa largeur. Boulak possède une imprimerie fondée en 1822 par Mehemet-Ali, un observatoire et le musée égyptien, où notre compatriote M. Mariette réunit toutes les antiquités de l'Egypte. Boulak fut incendiée en 1799 par les Français, et reconstruite quelques années plus tard par le régénérateur de l'Egypte.

BOULAKOMBA, ville de l'Océanie, dans la Malaisie néerlandaise, ch.-l. du territoire hollandais de son nom, à l'extrémité S.-E. de l'île Célèbes, et à l'embouchure de Kaligongang, à 24 kilom. de Bontain. Bon port défendu par le fort Carolina; fabriques de toiles; comptoir hollandais.

BOULAMA ou **BULAMA**, petite île de la côte occidentale d'Afrique, faisant partie de l'Archipel des Bissagos, sur la côte de la Sénégambie, près de l'embouchure du Rio-Grande. Longue, 34 kilom. sur 18 de large; le sol fertile produit surtout du riz, du café, de l'indigo et du coton; mais le climat est insalubre, surtout pour les Européens.

BOULANGÉ, ÉE (bou-lan-jé) part. pass. du v. Boulanger : *Ce pain est mal BOULANGÉ.*

BOULANGÉ (Louis), paysagiste français contemporain, né à Vazzy (Marne), le 12 mai 1812, élève de Delacroix et de M. Paris. Il a exposé pour son début, en 1845, deux *Intérieurs de forêt*, et il n'a cessé depuis cette époque de traiter des sujets analogues, inté-

rieurs ou lisières de bois, plaines ou vallons boisés. Il rend avec beaucoup d'habileté tous les détails des dessous de bois, les différentes variétés de feuillages, les mousses et les lichens qui brodent capricieusement le tronc des grands arbres. Sa touche est large et ferme, sa couleur solide et brillante; mais il ne varie pas assez ses effets, et les figurines qu'il place dans ses tableaux sont lourdement touchées. Il a exposé à presque tous les Salons qui ont eu lieu de 1845 à nos jours, et a obtenu une médaille de 3^e classe en 1859. C'est d'ordinaire dans la forêt de Fontainebleau, dans les Ardennes, en Alsace ou en Champagne qu'il puise les motifs de ses compositions.

BOULANGER, ÈRE s. (bou-lan-jé, è-re — rad. *boule*, à cause de la forme ronde qu'affecte quelquefois le pain. Etym. douteuse). Celui ou celle qui fabrique ou qui vend du pain : *Pourquoi un Français ne payerait-il pas son pain, comme son BOULANGER?* (Boyle.) La profession de BOULANGER était inconnue des plus anciens peuples : chaque ménage faisait son pain. (Bouillet.)

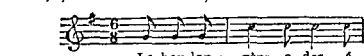
— s. m. Argot. Nom donné au diable, sans doute parce qu'il fait cuire les damnés dans l'enfer, comme le boulanger fait cuire le pain dans le four.

— Administr. milit. *Boulanger militaire*, Celui qui est attaché à l'armée comme ouvrier d'administration. *Boulanger civil* ou de garnison, Celui qui, sans être attaché à l'armée, a soumissionné la fourniture d'une certaine quantité de pain.

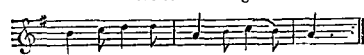
— s. f. Sœur converse qui fait le pain, dans une communauté de femmes.

— Encycl. V. BOULANGERIE.

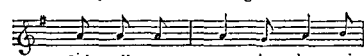
Boulangerie à des écus (LA). Cette chanson, singulièrement grivoise, date, paraît-il, du temps de la Régence. Elle est généralement attribuée à Gallet, chansonnier de cette époque. Tout le monde sait que c'est sur l'air de la *Boulangerie* que se danse une ronde qui finit gaieusement les bals de noce bourgeoise. Le premier couplet seul est très-populaire, et l'on trouve la chanson insérée tout au long pour la première fois dans un recueil publié à Paris en 1851. Quelques érudits prétendent que la chanson qui va suivre n'est qu'une faible imitation de la *Gentille boulangerie*, de Boufflers. Cela est possible; celle de Boufflers, sans aucun doute, est bien supérieure; mais la popularité de la *Boulangerie à des écus* s'explique encore par sa gaieté de bon aloi, et sa musique, à coup sûr, ne méritait pas d'être oubliée. On a cru voir dans cette œuvre une allusion satirique à quelque femme en vogue de l'époque, mais rien ne prouve que cette hypothèse soit fondée, et aucun nom n'a jamais, que nous sachions, été mis en avant.



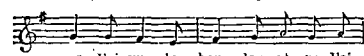
La bou-lan-gère a des é-



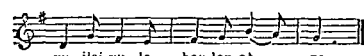
-cus Qui ne lui coù-tent guè-re.



Où, elle en a, je les ai



vus, j'ai vu la bou-lan-gè-re, j'ai



vu, j'ai vu la bou-lan-gè-re.

DEUXIÈME COUPLET.

• D'où te viennent tous ces écus,
Charmante boulangerie ?
— Ils me viennent d'un gros Crésus
Dont je fais bien l'affaire,
Vois-tu,
Dont je fais bien l'affaire.

TROISIÈME COUPLET.

A mon four aussi sont venus
De galants militaires;
Mais je préfère les Crésus
A tous les gens de guerre,
Vois-tu,
A tous les gens de guerre.

QUATRIÈME COUPLET.

Des petites maitresses sont venues
En me disant : « Ma chère,
• Vous êtes plus bell' que Vénus; »
Je n'les écoutais guère,
Vois-tu,
Je n'les écoutais guère.

CINQUIÈME COUPLET.

Des abbés coquets sont venus;
Ils m'offraient, pour me plaire,
Des fleurcettes au lieu d'écus,
Je les envoyais faire,
Vois-tu,
Je les envoyais faire....

SIXIÈME COUPLET.

— Moi, je ne suis pas un Crésus,
Abbé ni militaire,
Mais mes talents sont bien connus,
Boulanger de Cythère,
Vois-tu,
Boulanger de Cythère.

SEPTIÈME COUPLET.

Je pétrirai, le jour venu,
Notre pâte légère,
Et la nuit au four assidu
J'enfournerai, ma chère,
Vois-tu,
J'enfournerai, ma chère.

HUITIÈME COUPLET.

— Eh bien! épouse ma vertu,
Travail! de bonn' manière,
Et tu ne seras pas c...
Avec la boulangerie
Aux écus,
Avec la boulangerie.

Boulangerie à des écus (LA), drame en cinq actes et sept tableaux, de M. Jules de Prémarray, représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 24 novembre 1855. La *boulangerie* dont il s'agit n'est pas celle de la chanson; elle a des écus, il est vrai, beaucoup d'écus, mais on ne peut dire qu'ils ne lui coûtent guère. Excellente femme, toute ronde et tout aimable, elle a pour les siens une affection qui se traduit autrement que par des paroles. C'est ainsi qu'elle donne un demi-million à son frère, un pauvre diable de sculpteur, afin qu'il puisse devenir le mari de Mlle Mathilde. Cet acte de générosité acquiert d'autant plus de prix à nos yeux que M^{me} Mignolet (ainsi se nomme la boulangerie) fait croire au jeune artiste que ces 500,000 fr. viennent d'un héritage inespéré; qu'il ne lui en ait donc pas d'obligation; il l'obligera même en les acceptant au plus vite. On ne peut pousser plus loin la délicatesse, et cette boulangerie vous a des façons de procéder qui dépitieraient certes une princesse de sang royal. Voilà donc notre sculpteur en possession d'un assez joli capital. Il va sans doute songer plus que jamais à son art et à couvrir de gloire le nom de Jean Raymond, que son brave père lui a donné en naissant. Point. Il n'a pas plus tôt palpé le demi-million de sa sœur, qu'il se vout à la finance. Quittant l'atelier où sa muse, assise sur un bloc de terre glaise, grelottait tout en lui faisant les yeux doux, il ouvre boutique et devient banquier. L'amour, qui indiquait autrefois la route du Parnasse, conduit tout prosaïquement aujourd'hui les pas de la *Bourse*; on ne fait plus d'élégies, on n'adresse plus de madrigaux à Chloris, on ne met plus dans la corbeille d'Agnès un sonnet à rimes riches; on emprunte à trois pour cent, on trafique sur l'Union des gaz, le Grand-Central ou les Petites-Voitures, et l'on glisse sous la couronne de fleurs d'orange de bons et solides Crédits mobiliers faisant prime. Les écus de la boulangerie ont ouvert les yeux à Raymond et lui ont appris toutes ces jolies choses. Le cours de la Bourse est devenu son bréviaire; il comprend que l'Art d'aimer n'est plus, à l'heure présente, qu'une curiosité bibliographique qu'il faut faire relire en veau, soigneusement enfour dans les profondeurs de sa bibliothèque et ne jamais ouvrir, sous peine d'être perdu sans retour dans l'esprit des jeunes filles à marier. Il veut donc créer à celle qu'il épouse, à Mathilde, une atmosphère d'actions de la Banque de France, faire ruisseler dans ses opulents cheveux, sur son cou virginal, des rivières de diamants; le nid nuptial sera encombré de meubles, de tapis et d'objets aussi inutiles que luxueux. M. Théophile Gautier affirme que l'amour est un joyau qui doit être richement sert... O poète amoureux de la forme, du clinquant et du luxe, est-ce donc dans le vieux sèvres bleu tendre que retentissent les plus suaves baisers? Est-ce donc dans le boule que se blottissent les seules amours enviables?

Dependant Raymond voit chaque jour sa fortune s'accroître; d'heureuses spéculations l'ont de lui un homme riche, un homme que l'on regarde, un de ces hommes dont la position excite toutes les convoitises. Il est père, et sa petite fille, belle et charmante, met le comble à sa félicité. Mathilde, de son côté, est-elle aussi heureuse? Hélas, non. Son regard est inquiet, son front se voile tristement à de certaines heures; sa tête se penche vers la terre, et une larme furtive glisse parfois à travers ses jolis doigts ornés de brillants. Son maintien est grave; elle semble vaguement tourmentée, et le remords s'assied parfois au coin du feu entre elle et son mari. La pauvre femme s'imagine avoir été, pendant le sommeil provoqué par un narcotique, la victime d'un piège odieux; un misérable, Stéphane Berthal, son cousin, l'a poursuivie de ses assiduités, et, las d'être repoussé, n'a pas craint de recourir au crime pour satisfaire sa brutale passion. « Armé de ce secret comme d'un stylet empoisonné qu'il tient appuyé sur le cœur de Mathilde, écrit M. Théophile Gautier, il rentre dans la maison de banque de Jean Raymond, d'où il avait été renvoyé pour quelque légèreté envers la caisse, et s'y conduit comme s'il portait le pantalon de tricot gris, les bottes à cœur et la lévite raisin de Corinthe des traîtres de l'ancien mélodrame. » Mathilde, voulant à tout prix se débarrasser de ce personnage désagréable, dont l'étrange amour est implacable comme la haine, engage une parure de diamants dont le prix servira à faire une pacotille à Stéphane. Ce gredin, qui travaille de préférence sur les jeunes femmes inexpérimentées, ira tenter fortune en Californie, où il ne manquera pas de trouver de nombreux confrères à filouteries. Malheureu-